

Orléans, le 26/02/2024

Objet : Conseil de Perfectionnement

Madame, Monsieur,

Au titre de délégué(e) de votre formation universitaire par apprentissage, vous êtes convié au Conseil de perfectionnement du CFA des Universités, qui se déroulera le :

**Jeudi 14 mars 2024 de 14 h 00 à 16 h 00 en visioconférence  
Via la plateforme Teams**

Les points principaux à l'ordre du jour :

- Pré-bilan du « Challenge des délégués\* »
- Votre participation aux 20 ans du CFA des Universités
- « Ma vie d'apprenti »
- Le soutien du CFA des Universités pour les projets « apprentis » 2023/2024

Le Conseil de perfectionnement s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue. Votre retour d'expérience nous permet d'améliorer nos pratiques, et de mieux répondre aux attentes des apprentis et des entreprises.

Le lien de la visioconférence Teams, vous sera adressé prochainement.  
L'absence en cours pour participer au Conseil de perfectionnement, est justifiée.

Bien cordialement,

Françoise LE VÉZU,  
Directrice du CFA des Universités  
Centre-Val de Loire

